

# Procès Verbal du Conseil Municipal du 13 aout 2013

---

Le Conseil Municipal est convoqué le Mardi 13 Août 2013 à 20 h 30

**Ordre du Jour :**

- Droits de préemption
- Projet Ecole : choix du Financier
- Augmentations loyer
- Questions diverses

Présidence : Eric TORREILLES

Présents : Mrs et Mmes Jean Louis Astier, Aubrun Maryline, Carrasco Sylvie, Fernandes Annie, , Martine Fossat, Fraisse Bruno, Linssolas Anne, Gosse Frédéric, Saint Pierre Eric, Trillon Christian, Weiss David,

Excusés : Fesquet Pascal, Talagrand Philippe,

Secrétaire : Eric Saint Pierre

Compte rendu affiché le 14/08/2013

---

La séance est ouverte à 20 h 30

Mr le Maire propose que soit reporté le point de l'ordre du jour relatif à l'augmentation de loyer car il manque des informations.

Le conseil donne son accord sur ce report.

Mr le Maire donne le compte rendu de la dernière séance.

Le procès-verbal de ladite séance est approuvé à l'unanimité.

<p><b><i>Délibération N°89-2013</i></b> <b><i>Droits de Préemption</i></b></p>
------------------------------------------------------------------------------------

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de ne pas exercer son droit de préemption sur :

- L'immeuble cadastré Section AL N°256 , lieu dit « le village », vendu par la SCI la Rosa à Mme SICART.
- L'immeuble cadastré Section AK N°235 , 50 chemin de Massillargues, vendu par les conjoints FLORAC/MAURIN à Mr BALDIT et Mme ALZAPIEDI

<p><b><i>Délibération N°90-2013</i></b> <b><i>Projet Ecole : Choix du financier</i></b></p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------

Mr le Maire rappelle au conseil qu'une consultation auprès de différents établissements bancaires a été effectuée pour le financement du projet des écoles.

Dans sa demande , la commune souhaitait un prêt de 500 000 euros sur une durée de 25 ans et une ligne de trésorerie de 200 000 euros. Six établissements ont été consultés, deux ont répondu.

Il présente au conseil les deux propositions :

Caisse d'épargne Languedoc Roussillon :

## Procès Verbal du Conseil Municipal du 13 aout 2013

---

Prêt : 300 000 euros seulement sur 25 ans avec un taux de 5.17 % si échéance annuelle et un taux de 5.13 % si échéance trimestrielle. Si versement avant le 25 septembre le taux est réduit à 4.84 %.

Ligne de trésorerie : 200 000 euros .

Crédit agricole du Languedoc :

Prêt : 500 000 euros , comme demandé dans la consultation, sur 25 ans avec un taux à 4.92 % si échéance annuelle et un taux de 4.87 % si échéance trimestrielle.

La ligne de trésorerie : 200 000 euros.

La proposition du crédit agricole correspondant davantage à notre demande de financement (prêt de 500 000 euros) et offrant la possibilité de maintenir le même taux sans pénalité en cas de déblocage partiel , le conseil après avoir délibéré décide de retenir cette proposition. Il autorise Mr le Maire à signer le contrat de prêt et toutes pièces utiles ou à intervenir relatives à ce dossier.

### *Projet Ecoles : Autre financement*

Mr le Maire fait part au conseil que la Caisse des dépôts et Consignations consent des prêts aux collectivités à un taux très avantageux à hauteur de 50 % du financement global (subvention et tva déduites).

Il indique au conseil qu'un dossier de demande sera déposé et si notre demande est acceptée, la proposition de la Caisse des dépôts et consignations sera présentée au prochain conseil.

### *Informations et Questions Diverses :*

#### **Centre de loisirs :**

Sylvie Carrasco informe le conseil que les vacances de juillet à l'accueil de loisirs se sont bien déroulées. Une bonne fréquentation et une bonne ambiance tout au long des vacances. Anne Lefranc, directrice remplaçante de Nathalie a donné entière satisfaction et s'est beaucoup investie.

Suite à une proposition de l'équipe, et les enfants qui ont émis quelques idées, elle demande que le conseil réfléchisse à l'octroi d'un nom à l'accueil de loisirs. Le conseil est favorable à cette idée.

#### **Voirie :**

Mr le Maire indique au conseil que des travaux de réfection de voirie au chemin de la montagnette, Montée du brias, chemin des voleurs , place de l'étrangladou, virage de la route de Massillargues Atuech ont été réalisés courant juillet.

#### **Congrès des Maires :**

Mr le Maire indique que le congrès des Maires a lieu fin novembre.

## Procès Verbal du Conseil Municipal du 13 aout 2013

---

Chemin de randonnée :

Eric Saint Pierre informe que le tracé du chemin de randonnée traversant le village de Lézan est en cours de réalisation en collaboration avec Alès Agglomération et le Conseil Général du Gard.

La séance est levée à 21h30

<i><b>Délibérations prises dans la séance du 13/08/2013</b></i>
-----------------------------------------------------------------

89/2013	<i><b>Droits de Prémption</b></i>
90/2013	<i><b>Projet Ecole : Choix du financeur</b></i>

<i><b>Signatures des membres présents à la séance</b></i>
-----------------------------------------------------------

Eric TORREILLES

ASTIER Jean Louis

AUBRUN Maryline

CARRASCO Sylvie

FERNANDES Annie

FOSSAT Martine

FRAISSE Bruno

GOSSE Frédéric

LINSSOLAS Anne

SAINT PIERRE Eric

TRILLON Christia

WEISS David